

manifeste la pensée divine dont le langage est la création universelle, c'est-à-dire une véritable œuvre d'art, un vaste ensemble de signes exprimant dans les limites du fini les idées infinies qui sont en Dieu. La poésie, qui s'efforce en manifestant l'idée de la revêtir de l'image sensible qui lui correspond, mérite donc dans l'acception la plus rigoureuse ce nom de langue des dieux que l'antiquité lui donna, car c'est sous la forme la plus analogue à la poésie que se manifeste l'intelligence divine.

Dieu a réalisé sa pensée dans une œuvre d'art et non pas dans une formule abstraite. La création universelle où l'idée n'existe pas sans l'image est la pensée de Dieu réalisée, c'est l'acte par excellence de poésie.

Le genre de poésie qui s'exprime par le langage, la poésie parlée peut être considérée à son tour sous deux points de vue : dans l'essence même qui la constitue et dans la forme qu'elle revêt, dans l'idée et dans l'expression ; il y a en un mot la poésie en elle-même et la versification. En laissant de côté la question de savoir jusqu'à quel point la versification est nécessaire à la poésie, nous nous bornerons à constater que chez tous les peuples la poésie et le vers ont toujours paru destinés à s'unir.

La versification est un arrangement des mots qui n'est point arbitrairement fixé et qui a surtout pour but de donner au langage un caractère musical plus prononcé, de le rendre imitatif du mouvement et de l'accent particuliers à chaque ordre de pensées, aussi bien qu'à chaque être matériel, de le revêtir de l'harmonie, un des caractères essentiels de tout ce qui est vivant. Le dessin même, la couleur et l'éclat des images que le poète emploie ont singulièrement à gagner dans cet arrangement des mots qui semble d'abord n'avoir pour but que l'effet musical.

La langue française est peu sonore, elle est pauvre d'expres-